

*Les notes de cette édition sont reproduites intégralement en sous-titres ou en bas de page,
les notes en cours de texte ont été reportées en bas de page.*

BERLIN 1930 (1) ...

Un soir de 1928, une nuée de policiers bloquait les trois rues contiguës à ma maison, dans la banlieue parisienne.

Les habitants du quartier qui rentraient chez eux pendant la nuit se demandaient ce qui pouvait bien se passer.

Beaucoup pensèrent à un délit sensationnel. Il s'agissait, simplement, de mon arrestation.

La loi qui interdit à la police de pénétrer dans les habitations entre le coucher du soleil et l'aube cloua les gardiens du soi-disant ordre public l'espace d'une nuit entière, froide et humide.

Au matin, les quatre inspecteurs de police qui se présentèrent étaient livides et de mauvaise humeur. Il fallut du café très fort, à l'italienne, pour leur faire retrouver la «politesse» française et même l'humanité de phrases de consolation pour ma famille.

A la Cité, on me demanda quelle frontière je préférais pour sortir de France.

Je choisis la Belgique.

En attendant l'heure du départ, me voici dans la vaste nudité d'un bureau de police. Je croyais ne pas connaître les lieux mais il y en avait qui s'étonnaient, certains me saluaient même, me rappelant mes arrestations précédentes.

On aurait dit que je faisais partie... de la maison.

Mais tous les policiers n'avaient pas les mêmes souvenirs, je vois encore celui qui, herculéen et rubicond, me demanda pourquoi j'étais expulsé. A ma réponse - il s'agissait de raisons politiques - son gros visage devint encore plus rouge, ses yeux porcins scintillèrent. Il fulmina les plus étranges menaces. Il était devenu comme fou. Il cria qu'il aurait bien voulu me mettre dans un wagon plombé. Étant donné que cela me paraissait être une question de détail, je souris. Alors il chargea la dose: il aurait voulu me réduire en poussière!

Fatigué de proférer ses menaces, peut-être rendu un peu confus par ma curiosité ironique, il tira de sa poche une pipe, l'alluma et commença à souffler des bouffées de fumée.

A la gare du Nord, le bonhomme s'était calmé, il était devenu doux comme un agneau. Voici l'explication du miracle. Tandis qu'il me disait qu'il aurait fallu fusiller tous les étrangers qui font de la politique, mon attention s'était portée sur sa pipe finement marquetée.

«*Vous avez une belle pipe*», lui avais-je dit. L'ogre était resté stupéfait. Puis flatté, il me l'avait posée sous les yeux en me demandant: - *Et vous reconnaissiez cette figure?* - *C'est Voltaire.* - *C'est ça, c'est bien ça!*

Et le voici tout sourires de proclamer: «*Vous n'êtes pas bête*». Mais il ne lui suffit pas de reconnaître que je ne suis pas bête.

Il se tourne vers ses collègues du commissariat de la gare et leur donne la bonne nouvelle: «*Vous savez?*

(1) Publié dans *Pensieri e Battaglie*, pp.65-75.

Il a tout de suite reconnu que c'était Voltaire. Tout de suite, tout de suite. Et en me regardant cordialement, il répète avec conviction: *«Il n'est pas bête, il n'est pas bête».*

Voici Voltaire, en l'an de grâce 1928, contribuant à humaniser un policier. Je crois que cela ne fait pas partie de ses moindres contributions à la lutte pour la tolérance.

Dans le train, avec mes deux nouveaux accompagnateurs, conversation jusqu'à Mons. Là devait se faire le passage clandestin. On me fit passer dans le wagon-restaurant en épantant le moment où les policiers belges monteraient dans le train pour le contrôle du passeport.

On me fit descendre. *«Mettez-vous derrière nous»*, me dirent-ils, tandis que le train se remettait en marche.

Puis vinrent les instructions: *«Prenez le train en formation à Mons, dans lequel il n'y a pas de contrôle... Ne rentrez pas dans le buffet de la station...»*.

Ainsi, la police française me fit entrer en Belgique. J'allai à Bruxelles, première étape pour tous ceux qui étaient expulsés de France.

Dans le salon-restaurant de la maison du peuple, ce fut une succession de surprises et d'embrassades.

L'hiver était rude, le travail maigre, misérable. Mais j'avais un roman à traduire. Je louai une mansarde à Scaerbeek.

La fenêtre était étroite et basse, plus basse que la table boiteuse. Un petit lit pour y dormir recroquevillé. Un chauffage qui ne voulait pas fonctionner. Une commode avec dessus trois madones en gypse. Le tout pour 80fr. par mois. J'allais à la mairie pour régulariser ma situation. Après quelques jours, la police commença à se renseigner auprès de la patronne: qu'est-ce que je faisais, de quoi je vivais, qui venait me trouver, etc... La propriétaire prit peur. J'allai au commissariat du quartier leur dire de s'adresser à moi s'ils avaient à me demander des éclaircissements! Ils me répondirent qu'ils ne s'étaient jamais occupés de moi, qu'ils n'avaient rien à me demander et que c'était sans doute la *«Sûreté générale»* qui enquêtait. La propriétaire, qui continuait à être interrogée, commença à me montrer de l'antipathie. Elle me fit comprendre qu'elle désirait que je m'en aille. Je changeai de maison.

J'allai dans un quartier chic, je louai une chambre chez une personne comme il faut, sortant ainsi par ce moyen de la *«bohème»*!

Mais là, ce fut pire encore. Presque tous les matins, j'étais éveillé par un monsieur qui se présentait en disant: *Police*. Ce monsieur était très poli mais curieux. Il voulait savoir comment je vivais, comment vivait ma famille, quels étaient mes antécédents, mes projets pour le futur, mes opinions politiques, les raisons pour lesquelles j'étais à Bruxelles et pas ailleurs, et ainsi de suite.

Je lui faisais voir les papiers, les lettres, l'argent

Je lui donnais des explications. Je lui expliquais que j'écrivais, que je faisais des traductions, que je me trouvais à l'étranger parce qu'en Italie la vie m'était devenue impossible, mais je ne le convainquis pas.

Tout le monde prenait note des réponses, tout le monde était sceptique, tout le monde trouvait étrange que je ne fusse pas resté en Italie; que je ne fusse ni ouvrier ni employé, que j'aie tellement d'amis, que j'aie tant de papier et d'imprimés. Tout le monde était scandalisé du fait que j'avais une famille et que je ne renonçais pas à la lutte.

Tous m'adjuraient de ne pas faire de politique. Et ainsi passa un autre mois. Un matin arriva un autre homme mystérieux qui m'invita à le suivre.

A la police, on me communiqua que j'étais refoulé. Aucune explication.

Intervinrent tour à tour un député, un sénateur, le président de la Chambre. J'obtins une prorogation, mais je dus m'en aller peu après. Ne trouvant pas de travail, je rentrai en France, à Paris. Mais je ne pus ni aller aux conférences ni entrer dans une bibliothèque, ni étudier, ni écrire sérieusement.

Je dus vivre presque isolé, m'affligeant de cette impossibilité de mener à terme les recherches qui me passionnaient.

En mai 1930, après cinq mois de prison, conséquence d'une aventure politique qui pourrait donner lieu à un roman, mon odyssée recommença.

On me conduisit à la frontière hollandaise sans que je puisse retirer mes pièces d'identité confiées à mon avocat. Mais j'avais une copie du décret royal d'expulsion. Et il y était écrit que j'avais déclaré vouloir me rendre au Luxembourg. J'avais à peine fait trente pas sur le territoire hollandais qu'un gendarme me demanda mon passeport. Je lui tendis la feuille d'expulsion. Après avoir lu attentivement, il me la rendit et me fit signe de continuer.

La journée était très belle et je m'enivrais de soleil.

Mais soudain arrivèrent deux gendarmes à bicyclette. Ils descendirent, me prirent la valise, la fixèrent sur le porte-bagages et me firent signe de les suivre. Étant optimiste, je pensai qu'en Hollande la gentillesse était une chose si naturelle que même les gendarmes la pratiquaient. Mais, arrivés à un village, le gendarme qui avait pris ma valise sur son porte-bagages disparut. L'autre me fit signe d'attendre. Je ne comprenais pas ce qui se passait mais je me doutais que j'étais mis en état d'arrestation. Bientôt le gendarme reparut et nous prîmes une petite route qui passait à travers des petits bois et des champs. Je pensai qu'il s'agissait d'un raccourci et j'en revins à l'interprétation optimiste.

A la lisière d'un bois, les gendarmes me rendirent ma valise et me saluèrent. Je les remerciai, les saluai et repris mon bout de chemin. J'étais fatigué mais je désirais arriver à Roosendal. Là, j'aurais pris le train pour Amsterdam où j'aurais trouvé des camarades.

Cette idée me rendit plus léger le poids de ma valise surchargée.

Un paysan était allongé sur le bord de la route, sur l'herbe. Je lui demandai, en faisant des signes, si la ville était encore loin. Il me désigna le côté opposé, celui d'où je venais, et me fit comprendre que j'étais sur le territoire belge. J'entrevis la possibilité d'être arrêté. Les deux gendarmes hollandais étaient en train de guetter.

Des douaniers belges se rapprochaient. Le paysan comprit la situation. Il me guida. On repassa la frontière, par un passage interdit. Je me cachai dans les fossés, derrière les troncs d'arbres, je traversai en courant les zones découvertes, avec des astuces et des craintes de contrebandier. Et me voici respirant librement sur le territoire hollandais.

Le paysan m'indiqua un petit sentier qui se perdait dans la prairie. Il fallait éviter les routes principales et les lieux habités. La marche à travers la bruyère devint bientôt difficile.

Les sentiers s'entrecroisaient, les fermes étaient rares et silencieuses et il y avait un sentiment d'abandon qui m'étreignait.

Ici et là les vaches noir et blanc broutaient dans les prés entourés de clôture, et, attirées par la nouveauté d'un rare passant, accouraient et me suivaient avec une curiosité insistante. Quand la clôture les arrêtait, elles me suivaient encore du regard. Je les voyais immobiles et le museau tendu vers moi, se faire toutes petites, tandis que d'autres accouraient et m'attendaient.

Le soir descendait, lourd d'inconnues sur ma fatigue. Des canaux, des étangs, des bois. Quelques lumières, mais très loin. Je pensais avec nostalgie à ma cellule. Finalement les lumières devinrent plus vives et épaisses dans le vert des prés assombris. Elles m'annonçaient Roosendal, où j'arrivai la nuit étant avancée. Trouver une chambre: grave problème pour moi qui ne connaissais pas la langue et n'avais que ce bout de papier duquel il résultait que je sortais de prison. Je fis connaissance dans un café d'un petit homme qui savait quelques mots de français et qui me conduisit dans un autre café où je pus trouver une chambre. On me conseilla de mettre mon portefeuille sous mon oreiller et de fermer la porte à clef.

Je passai trois jours dans ce café, sortant très peu, par peur de rencontrer des gendarmes.

Le quatrième jour, j'allai au consulat de Belgique, le seul consulat qui se trouvât dans la ville. On me

conseilla de me rendre à Rotterdam, au consulat d'Italie. Je pris le train. Celui-ci n'était pas encore en marche qu'un gendarme me demanda mon passeport. Je lui montrai la feuille d'expulsion. Il me fit descendre, me fit rembourser l'argent du billet et me conduisit à la gendarmerie.

Le brigadier, qui parlait français, m'annonça qu'il me ferait conduire à la frontière belge. Je protestai, déclarant que je voulais être conduit à la frontière allemande. Je finis au commissariat de police où je passai la nuit. Je demandai vingt-quatre heures de séjour, pour retirer mes documents personnels laissés à Paris et à Bruxelles. On me répondit que cela n'était pas possible.

Ma femme arriva, elle alla à l'auberge et trouva un billet que j'avais laissé: «*J'ai été arrêté, viens me chercher au commissariat*». Sa mère était morte, sans qu'elle pût l'embrasser, parce que le fait d'être ma femme l'empêchait de rentrer en Italie sans courir de graves dangers, et, après des mois et des mois de séparation, elle aurait trouvé réconfortant d'être avec moi. Nous nous rencontrâmes dans une chambre de sûreté et après quelques heures je fus obligé de monter dans le train Roosendaal-Anvers. Pour ne pas rentrer en Belgique j'aurais dû sauter du train, et c'était un express. Je ne croyais pas qu'il fût opportun de me suicider. Et ainsi, le soir même, je dormis en prison. Dans la cour, je rencontrais une vieille connaissance: un petit truand espagnol qui, sorti de prison à Bruxelles, y était rentré à Anvers. Il me fit un clin d'œil, l'air de me dire: «*Toi non plus, tu n'as pas de chance*».

Un procureur du roi me confirma l'arrestation, sans me laisser exposer mon cas. Je fis opposition et j'y gagnai un interminable voyage en wagon cellulaire, c'est-à-dire dans une armoire où on crève soit de chaleur, soit de puanteur. Je commençai à exposer mon cas à cinq juges, mais je ne réussis pas à arriver au bout. On m'interrompit en me disant: «*Vous expliquerez vos raisons au tribunal d'Anvers*». A Anvers, ce fut le procès. J'avais à peine répondu à la première question que la sentence tomba: un mois de prison. J'aurais pu me pourvoir en appel, mais j'avais déjà effectué toute la peine. A la sortie, nouveau voyage en fourgon cellulaire par étapes.

J'arrivai au Luxembourg.

Je commençai des démarches, pour obtenir le passeport; j'étais enregistré à la gendarmerie et à la mairie. Je ne me saoulais pas, je ne me battais avec personne, je ne faisais pas de boucan. Je lisais, écrivais et me promenais. Il me semblait vivre une vie au-dessus de tout soupçon.

Mais au vingtième jour de vie luxembourgeoise, voici qu'apparurent deux gendarmes qui m'ordonnèrent de faire mes valises et de les suivre. A la gendarmerie d'Esch, un colonel examina minutieusement le contenu de la valise. Il n'y trouva rien à saisir.

Il conclut: «*On vous conduira en France*». Je lui rappelai que j'avais été expulsé de France, de Belgique, de Suisse et de Hollande. En outre, ayant été condamné en France pour crime politique, m'obliger à y rentrer aurait constitué une extradition voilée. Je demandai à être amené à la frontière allemande. On me répondit que le gouvernement avait donné l'ordre de m'extrader vers la France. Deux gendarmes me conduisirent à la gare. Je ne voulus pas partir sans prouver qu'il s'agissait d'un acte arbitraire.

Sur la place de la gare d'Esch, il y avait des gens. Je pensai les prendre à témoin. Je posai à terre la valise et m'assis dessus. Les gendarmes écarquillèrent les yeux. Ils ne comprenaient pas. Je leur dis: «*Et maintenant, si vous voulez que je parte, vous devrez vous y prendre par la force!*». Ils me tirèrent par les menottes si fort qu'il me sembla que mes poignets allaient éclater. J'avais la gorge serrée et le cœur qui battait très fort; la respiration me devint difficile; j'avais des sueurs froides.

Mais je continuai à vociférer mes protestations, jusqu'au moment où je sentis les forces me manquer. Alors, je me laissais traîner jusqu'au poste de gendarmerie de la station où l'on me donna des coups et me cracha au visage.

Par chance, le train partait et n'avait pas de compartiment réservé aux prisonniers. Dans le train, je recommençai à protester. Mais j'étais torturé par les menottes et mes poignets étaient gonflés et livides. Aujourd'hui encore mes mains en souffrent. On m'obligea à repasser la frontière et, un instant plus tard, à seulement cinquante mètres de distance, j'étais arrêté par deux gendarmes français.

Mais dans la soirée, le député d'Esch vint à la caserne pour demander des éclaircissements sur mon cas. J'avais obtenu ce que je voulais: susciter l'intérêt public sur la façon dont on extradait vers la France des

individus qui ont été expulsés ou condamnés dans ce pays. Toute la presse européenne parla de mon cas. Après douze jours de prison, j'étais jugé par le tribunal de Briey, qui m'acquittait. Condamné par contumace par le tribunal de la Seine, je fis opposition, et j'arrivai à Paris, muni d'un sauf-conduit.

Étant libre, je pouvais m'enfuir. Au lieu de cela, je me présentai au procureur de la République. Le procès ayant été renvoyé, je croyais pouvoir rester en France jusqu'au 15 octobre.

Le jour suivant celui du renvoi de la date du procès, deux inspecteurs de police vinrent m'arrêter chez moi et me conduisirent à la gare de l'Est pour prendre le train pour Berlin.

Pourrai-je rester en Allemagne?

Depuis décembre 1932, je vis loin de ma famille, sans pouvoir travailler sérieusement, sans pouvoir prendre aucune décision qui permettrait de tout arranger. Je vis au jour le jour, m'attendant à tout moment à être conduit à la gare par deux gendarmes ou deux policiers.

Je m'étonne de ne pas les voir dans mes rêves!

Camillo BERNERI.
